

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Oyem/Drame de la route : trois morts et des blessés à Afia

Abel EYEGHE EKORE  
Libreville/Gabon

**A**U lendemain de l'accident qui a fait quatre (4) morts entre Koumameyong et Lalara, dans la province de l'Ogooué-Ivindo (L'Union d'hier), une autre tragédie a endeuillé des familles à Oyem, dans le Woleu-Ntem. En effet, dans la soirée de lundi, vers 20 heures au village Afia, un bus de transport suburbain de la société "Transporteur voyage" roulant à vide est entré en collision avec une voiture de tourisme à usage personnel, avec à son bord plusieurs passagers. Bilan : trois morts. Les victimes qui ont toutes des

liens de parenté ont été identifiées comme Henriette Etome Obiang, une septuagénaire, Ange Angoue et Nnang Abessolo. Selon des sources dignes de foi, ils seraient morts presque au seuil de leurs domiciles. L'une de nos sources révèle que la petite voiture serait à l'origine du drame. En effet, explique l'informateur, le bus de la compagnie Transporteur voyage est parti d'Oyem à destination de Mitzic. Dans le chef-lieu du département de l'Okano, le véhicule devait embarquer le lendemain des clients, dans la perspective de rallier Libreville.

Entre-temps, parvenu au village Afia, un petit véhicule avec à son bord des passagers, qu'il devait



L'état des deux véhicules après la collision au village Afia.

débarquer dans la cour familiale, aurait brusquement coupé la voie. Quittant son côté pour stationner sur celui de la trajectoire empruntée par le bus. " Le bus qui roulait de son côté a ainsi été surpris par la manœuvre de la petite voiture, et l'inévitable s'est

produit. Les deux véhicules sont entrés en collision ", relate notre source. Deux des occupants du véhicule de tourisme ont péri sur-le-champ. Les deux chauffeurs grièvement atteints ainsi que d'autres blessés ont, quant à eux, évacués vers le Centre hospitalier

régional d'Oyem (CHRO) avec d'autres blessés. Il faut noter que le chauffeur de l'engin à l'origine de l'accident a rendu l'âme à son arrivée au sein de la structure. Une enquête a été ouverte pour faire toute la lumière relativement à ce drame.

## Franceville : sale temps pour les voleurs

Léa DAOUD  
Franceville/Gabon

**L**ES agents de la Direction générale des contre-ingérences et de la sécurité militaire (DGCISM) sont ces derniers temps sur les dents. Ils viennent, en effet, de déclencher une opération visant à décourager les voleurs qui sévissent à Franceville, le chef-lieu de la province du Haut-Ogooué.

Ainsi, les derniers malfaiteurs réputés très actifs qu'ils ont mis hors d'état de nuire sont les Gabonais Jospin Lionel Mbongadiawo, alias la Parole, 22 ans, et Farel Mabaka, 21 ans. D'après des sources proches de la direction des investigations, le dernier forfait ayant conduit à l'arrestation de Jospin Lionel Mbongadiawo est un cambriolage au domicile d'un infirmier établi à la Corniche. Vers 15 heures, le jeune est entré par effraction dans la maison de l'agent de santé avant d'en ressortir avec un écran plasma, un décodeur et un téléphone portable, entre autres.

Quant à Farel Mabaka, il a opéré à Maba, dans le 4e arrondissement



Jospin Lionel Mbongadiawo peu de temps avant d'être présenté devant le parquet de Franceville.

de la commune. Selon ses aveux, c'est pour subvenir aux besoins de sa petite amie enceinte qu'il a dû s'emparer d'un téléphone portable de valeur dans un véhicule en stationnement. Avant d'être appréhendé deux heures plus tard.

Après audition, la semaine dernière, les deux malfrats ont été écroués à la prison de Yéné.

## Tribune de la victime

### Désabusée par la SCI " Les résidences pour tous ", une coopérative agricole crie au trafic d'influence

UNE coopérative agricole installée de longue date à Igoumié, non loin d'Owendo, est aux prises avec la SCI Les résidences pour tous, appartenant à un certain Ousmane O., en collaboration avec un ressortissant libanais.

Selon dame Prisca, la présidente de cette coopérative composée d'une centaine de personnes, la SCI userait depuis quelques années de fourberie pour tenter de les exproprier de ce site. Et ce, malgré une décision du Tribunal de Libreville qui, en 2022, a condamné Ousmane O. à 4 mois de prison, assorti des dommages et intérêts de 80 millions de francs à reverser à la coopérative. Mais grande a été la surprise de la coopérative de constater que le mis en cause n'a pas exécuté la décision de justice, souligne la dame rencontrée sur le site querellé. La plaignante révèle qu'Ousmane O. s'est présenté la première fois sur le site sous le label de la Garde républicaine (GR), expliquant aux membres de la coopérative qu'il détiendrait un titre foncier, qui l'autorise à construire des logements pour les agents de ce corps. Vérification faite, poursuit la présidente de la coopérative, ce titre foncier

n'avait rien à voir avec le site en question. " Mais entre-temps Ousame O. avait déjà détruit nos biens. Et nous l'avons traduit en justice. Le tribunal de Libreville l'a condamné à 4 mois de prison et 80 millions à payer à la coopérative, tout en le sommant de s'éloigner dudit site ", relate la dame. Poursuivant son récit, la présidente de la coopérative indique que l'intéressé avait disparu pendant un moment. Avant de refaire surface, cette fois-ci avec la casquette du Génie militaire.

" Il s'est présenté avec son associé libanais, pour nous faire savoir qu'il a été mandaté par la hiérarchie militaire, sur ordre du président de la République. Objectif : construire des logements pour les Gabonais. Sans pour autant nous présenter un quelconque papier. C'est lorsque j'ai ressorti le document de justice qui le condamne, qu'ils ont quitté le site, avant de revenir avec quelques personnes qu'ils nous ont présenté comme étant du corps du Génie militaire. Sans doute pour nous influencer. Nous interpellons une fois de plus la justice à réagir ", lance dame Prisca.

Abel EYEGHE EKORE